

Nice le 19 mars 2020

Madame l'Inspectrice,

Les enseignant-es des REP de Cannes interpellent le SNUipp-FSU sur des propositions transmises ce jour par la coordination des réseaux, sous votre autorité.

Pendant cette période de fermeture des écoles, le maintien du lien avec les familles éloignées de la culture scolaire, victimes de « fracture numérique », est une préoccupation partagée par le SNUipp-FSU. C'est pourquoi notre organisation estime que la continuité pédagogique prônée par le ministère se confronte à de nombreux obstacles dont le renforcement des inégalités sociales.

C'est en sens que le syndicat majoritaire du premier degré s'est adressé, avec ses partenaires, au ministère pour suggérer d'autres ressources que le numérique (en particulier, des programmes télévisuels et radiophoniques) pour soutenir une continuité avec les élèves issus de familles en précarité socio-économique, avant la reprise des apprentissages en classe : <https://www.snuipp.fr/actualites/posts/continuite-scolaire-vraiment-pour-tous>

Parmi les propositions de maintien du lien entre les enseignant-es des REP de Cannes et leurs élèves et leurs familles, celle du lien téléphonique nous pourrait adaptée à la présente crise sanitaire. Par contre, celles consistant à proposer des rendez-vous en présentiel ou d'organiser des permanences de remise de documents écrits contreviennent à la fois aux principes énoncés par le M. le recteur et aux mesures gouvernementales de confinement général.

Les rencontres physiques proposées sont contraires aux consignes de lutte contre la propagation du virus : dans un contexte marqué par l'absence de protections mises à disposition par les pouvoirs publics, elles exposent personnels et familles à des risques inutiles quand la loi impose d'éviter les contacts directs. Les déplacements qu'impliquent ces rencontres ne sont pas autorisés par les dérogations délivrées par le ministère de l'intérieur et pourraient par ailleurs exposer personnels et surtout familles aux moyens financiers limités à de fortes amendes, en cas de contrôle policier. L'organisation de ces rencontres physiques constitueraient en outre un mauvais signal donné par l'Education Nationale dans la nécessaire prise de conscience collective pour la mise en œuvre généralisée des gestes « barrière », première manifestation de solidarité nationale avec les personnels soignants.

Le SNUipp-FSU vous demande de produire un rectificatif dans les meilleurs délais pour annuler sans équivoque ces propositions de rencontres physiques et envisager, avec les équipes concernées, d'autres formes de continuité.

Avec nos remerciements anticipés,  
Cordialement,

Franck Brock

PS : A titre d'information, le SNUipp-FSU met à disposition des équipes pédagogiques des ressources dont certaines peuvent être appropriées sans disposer d'un poste informatique et d'une imprimante :

<https://www.snuipp.fr/actualites/posts/des-ressources-pour-l-ecole-a-la-maison>

